

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**SEANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 29 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CHARLES Olivier, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (suppléant), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, CORREZE Patricia, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ECHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE BRIS Hervé (suppléant), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LEYOUR Pascal, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MALINAS Damien, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (suppléant), NICLOUX Marie-Christine, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BRISSENEAU Alix à LE GOFF Philippe, CADUDAL Véronique à BRICAGE Henry, HENRY Joël à QUÉRÉ Yann, LE BÉGUEC Marilyse à BOUILLENNEC Rachel, PICART Olivier à CONNAN Gildas

Conseillers d'agglomération - absents

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BINOT Marie-Christine, LARVOR Yannick, LOZAC'H Claude, PIERRE Stéphane, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 84 Titulaires - 41 suppléants

Présents	73
Procurations	05
Votants	78
Absents	06

Date d'envoi de la convocation : mercredi 23 septembre 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-09-280

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE (CIA)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2143-3 relatif à la création et au fonctionnement des commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération est tenue de disposer d'une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité ;

Vu la délibération DEL2026-04-107 du 14 avril 2026 portant création et composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

Considérant que cette commission est présidée par le Président ou son représentant et qu'elle est composée notamment de représentants de l'EPCI, d'associations de personnes en situation de handicap, d'associations représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques et des usagers ;

Considérant que la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité exerce ses missions dans le périmètre des compétences détenues par Guingamp-Paimpol Agglomération, notamment en matière d'aménagement de l'espace communautaire, de mobilité, de voirie communautaire, d'équipements communautaires et, plus généralement, de toute compétence susceptible d'avoir une incidence sur l'accessibilité du cadre de vie aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite ;

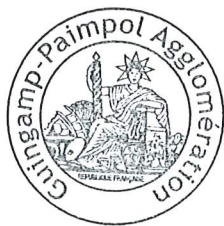
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Procède à la désignation des 4 (quatre) membres du Conseil communautaire appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité :
 - M. Cyril JOBIC qui sera Président de cette commission
 - Mme Isabelle LOYER
 - M. Pascal BONNEAU
 - Mme Clarisse PINEL
- Procède à la désignation des 4 (quatre) représentants des associations appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité :
 - ASAD Argoat : M. Alain FESSELIER
 - APF France Handicap Côtes d'Armor : Mme Malorie BERTHELOT
 - ALTYGO : Mme Andrée KERLEGUER-VIOUGEA
 - ADAPEI 22 : Mme Florence MAGAUD

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY

